

REFERENCE: SCA/2/21 (07)

La Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés présente ses compliments aux représentants permanents des États Membres et aux observateurs permanents des États non-membres auprès des Nations Unies et souhaite les informer de ce qui suit :

Le 06/04/2021, le Comité a adopté **les modifications** indiquées par des mots barrés ou soulignés dans l'entrée ci-après de sa liste de personnes et d'entités visées par des sanctions – gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes – conformément au paragraphe 1 de la résolution 2368 (2017).

#### **A. Personnes**

**QDi.217 Nom:** 1: ABU BAKAR 2: BA'ASYIR 3: n.d. 4: n.d.

**Titre:** n.d. **Désignation:** n.d. **Date de naissance:** 17 août 1938 **Lieu de naissance:** Jombang, Java-Est, Indonésie **Pseudonyme fiable:** a) Abu Bakar Baasyir né le 17 août 1938 à Jombang, Java-Est, Indonésie b) Abu Bakar Bashir né le 17 août 1938 à Jombang, Java-Est, Indonésie c) Abdus Samad d) Abdus Somad **Pseudonyme peu fiable:** n.d. **Nationalité:** Indonésie **Numéro de passeport:** n.d. **Numéro national d'identification:** n.d. **Adresse:** Indonésie (~~en prison~~) **Date d'inscription:** 21 avril 2006 ( modifications apportées le : 14 oct. 2015, 24 nov. 2020 , 6 avr. 2021) **Renseignements divers:** A créé Jemmah Anshorut Tauhid (JAT) (QDe.133) en 2008. Arrêté en 2010 pour incitation au terrorisme et levée de fonds en rapport avec un camp d'entraînement à Aceh (Indonésie) et condamné à 15 ans d'emprisonnement en 2011. Ba'asyir a été libéré de prison le 8 janv. 2021 après avoir purgé sa peine conformément à la loi et à la réglementation indonésiennes. L'examen de l'inscription en application de la résolution 1822 (2008) du Conseil de sécurité s'est achevé le 8 juin 2010. L'examen de l'inscription en application de la résolution 2368 (2017) s'est achevé le 24 nov. 2020. Lien vers la notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies : <https://www.interpol.int/en/How-we-work/Notices/View-UNNotices-Individuals>

## **Résumé des motifs**

QDi.217 ABU BAKAR BA'ASYIR

**Date à laquelle le résumé a été mis en ligne sur le site du Comité:** 8 avril 2011

### **Date(s) de mise(s) à jour du résumé:**

3 février 2015

14 octobre 2015

6 avril 2021

### **Motifs ayant présidé à l'inscription sur la Liste:**

Abu Bakar Ba'asyir a été inscrit sur la Liste récapitulative le 21 avril 2006, en application des dispositions des paragraphes 1 et 2 de la résolution 1617 (2005), comme associé à Al-Qaida, à Usama bin Laden ou aux Taliban pour avoir participé au financement, à l'organisation, à la facilitation, à la préparation ou à l'exécution d'actes ou d'activités menées par la Jemaah Islamiyah (QDe.092), en association avec elle, sous son nom, pour son compte ou pour la soutenir, ou fourni, vendu ou transféré des armes ou du matériel connexe ou soutenu, d'une manière ou d'une autre, des actes commis par elle ou des activités auxquelles elle se livrait.

### **Renseignements complémentaires:**

Abu Bakar Ba'asyir a fondé la Jemaah Islamiyah (QDe.092) avec Abdullah Sungkar le 1er janvier 1993. Après le décès de ce dernier en 1999, Abu Bakar Ba'asyir a assumé, en 2004, la direction générale de la Jemaah Islamiyah, en tant qu'émir.

En sa qualité de chef de la Jemaah Islamiyah, Abu Bakar Ba'asyir a autorisé des opérations terroristes, ainsi que l'utilisation d'agents et de ressources de la Jemaah en vue de l'organisation de multiples attentats terroristes en Asie du Sud-Est. D'après ses membres, toute opération d'envergure nécessitait l'aval de Ba'asyir, en personne ou par l'intermédiaire de son conseil suprême. Ba'asyir a autorisé les attentats de Bali du 12 octobre 2002, qui ont fait 202 morts; le recours à des agents et des ressources de la Jemaah Islamiyah en vue d'un plan visant à commettre simultanément des attentats à la bombe contre des ambassades américaines en Asie du Sud-Est, autour de la date anniversaire des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis; il a également ordonné les attentats à la bombe commis le 24 décembre 2000 contre des églises en 38 lieux distincts dans 11 villes d'Indonésie, qui ont fait 19 morts et environ 120 blessés. Ba'asyir a également pris ou approuvé d'autres décisions importantes au sujet de la Jemaah Islamiyah. Il a nommé Nurjaman Riduan Isamuddin (QDi.087), alias Hambali, chef de la Jemaah Islamiyah en Malaisie et à Singapour.

Ba'asyir a préconisé des attentats aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, à Singapour, en Thaïlande et aux Philippines et exhorté ses partisans à commettre d'autres actes de violence.

En mars 2005, Ba'asyir a été reconnu coupable en Indonésie d'avoir participé aux attentats de Bali de 2002 et condamné à 30 mois de prison. À la suite de deux réductions de peine, il a été libéré le 14 juin 2006.

Ba'asyir a créé la Jemmah Anshorut Tauhid (JAT) (QDe.133) en 2008.

En août 2010, Ba'asyir a été arrêté pour incitation au terrorisme et levée de fonds en rapport avec un camp d'entraînement à Aceh (Indonésie), et il a été condamné à 15 ans d'emprisonnement en 2010 ; en juin 2011, il a été déclaré coupable d'avoir joué un rôle dans l'organisation du camp d'entraînement de militants à Aceh et condamné à 15 ans de prison.

En avril 2014, Ba'asyir a appelé ses partisans à perturber le déroulement des élections indonésiennes.

Depuis juillet 2014, Ba'asyir incite activement ses partisans à soutenir l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), inscrit sur la Liste sous le nom d'Al-Qaida en Iraq (QDe.115), et à combattre aux côtés du groupe. Ba'asyir a en outre prêté allégeance au dirigeant de l'EIIL, Abu Bakr al-Baghdadi, inscrit sur la Liste sous le nom d'Ibrahim Awwad Ibrahim Ali al Badri al Samarrai (QDi.299).

Ba'asyir a été libéré de prison le 8 janvier 2021 après avoir purgé sa peine conformément à la loi et à la réglementation indonésiennes.

**Personnes et entités inscrites sur la Liste et ayant un lien avec la personne ou l'entité susvisée:**

Jemaah Islamiyah (QDe.092), inscrite le 25 octobre 2002  
Al-Qaida en Iraq (QDe.115), inscrite le 18 octobre 2004  
Jemmah Anshorut Tauhid (JAT) (QDe.133), inscrite le 12 mars 2012  
Nurjaman Riduan Isamuddin (QDi.087), inscrit le 28 janvier 2003  
Abu Rusdan (QDi.186), inscrit le 16 mai 2005  
Aris Sumarsono (QDi.187), inscrit le 16 mai 2005  
Abdul Rahim Ba'asyir (QDi.293), inscrit le 19 juillet 2011  
Ibrahim Awwad Ibrahim Ali al-Badri al-Samarrai (QDi.299), inscrit le 5 octobre 2011  
Mochammad Achwan (QDi.304), inscrit le 12 mars 2012  
Abdul Rosyid Ridho Ba'asyir (QDi.305), inscrit le 12 mars 2012  
Son Hadi bin Muhadjir (QDi.310), inscrit le 13 avril 2012

Les noms des personnes et entités inscrites sur la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida, en application d'une décision de celui-ci, sont publiés à la rubrique « Communiqués de presse » du site Web du Comité, à l'adresse <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/press-releases>.

Pour obtenir la version la plus récente de la Liste, les États Membres sont invités à consulter régulièrement le site Web du Comité à l'adresse

suivante : [https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/aq\\_sanctions\\_list](https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list).

La Liste relative aux sanctions est disponible aux formats HTML, PDF et XML et est régulièrement mise à jour à partir des informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales et régionales.

La Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est également mise à jour chaque fois que des modifications sont apportées à la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida. La version la plus récente de la Liste récapitulative peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/un-sc-consolidated-list>.

Conformément au paragraphe 19 de la résolution 1526 (2004), le Secrétariat envoie automatiquement les mises à jour de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida aux États et aux organisations régionales et sous-régionales par courriel, peu après leur affichage sur le site Web du Comité. Les États Membres sont invités à communiquer au Secrétariat toute information nouvelle ou mise à jour à ce sujet en adressant un courriel à [SC-1267-Committee@un.org](mailto:SC-1267-Committee@un.org). Le Comité encourage tous les États à diffuser ces mises à jour de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida par courriel, image écran ou affichage sur le Web.

Le 6 avril 2021